

## CONDITIONS PARTICULIERES D'INSCRIPTION

### Conditions d'inscription aux séjours :

- Remplir ou Être à jour de son dossier d'inscription Espace Jeunes Colpo Ufcv
- Compléter la fiche séjour
- Verser l'acompte de 50% du séjour.
- Test aisance aquatique

Inscription mercredi 10 mai à partir de 17h45 à l'ALSH

### Conditions d'annulation des séjours :

**Du fait de l'Ufcv :** Le séjour peut être annulé si le nombre d'inscrits est inférieur à **10**. Dans ce cas l'acompte sera remboursé aux familles ou déduit sur les autres sorties de l'espace jeunes.

**Du fait de la famille :** Toute annulation quel qu'en soit le motif, doit être notifiée par courrier auprès de la directrice de l'espace jeunes et entraîne une retenue sur le supplément du séjour de :

25 % ..... 15 jours avant le début du séjour

50 % ..... 5 jours avant le début du séjour

100 % ..... 3 jours avant le début du séjour

**Attention :** les frais de dossiers ne sont pas remboursables.

### Aides financières aux séjours :

Pour les familles bénéficiaires de bons vacances de la Caisse d'Allocations Familiales : Il faut joindre impérativement les bons vacances.

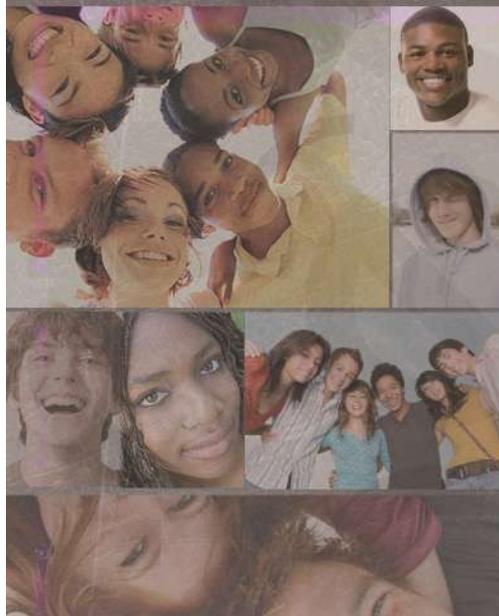
Immeuble Le Quadri

47, avenue des Pays Bas

35200 Rennes

Tél : 02 23 42 35 00 - Fax : 02 99 30 09 31

[www.ufcv.asso.fr](http://www.ufcv.asso.fr)



# le séjour

## Sports Nautiques

## Collégiens 11-15 ans



# ESPACE

# JEUNES

**UFCV**  
animation territoriale

ville de  
**colpo**  
cité second empire

# Sports Nautiques au lac aux Ducs !!

## Du 17 au 21 juillet 2023

### Structure :

Espace jeunes de Colpo

15 places

Pour les collégiens 11—15 ans



### Objectifs :

- ◆ Vivre ensemble et être acteur actrice sur le camp
- ◆ Découvrir de nouvelles activités sportives
- ◆ Découvrir un territoire naturel protégé



### Encadrement :

Karine HUGODOT Directrice

Sébastien LABASSA Animateur



**Début des inscriptions Mercredi 10 mai à 17h45** au bureau de l'ALSH

(Pas d'inscriptions avant ni par mail)

- Dossier 2022-2023 complet et Test aisance aquatique

- Et fiche d'inscription pour le séjour remplie avec 50% d'acompte

**Clôture des inscriptions le 20 juin**

**Lieu d'accueil :** Camping Merlin l'Enchanteur 56800 LOYAT

### Activités au club nautique du lac aux Ducs:

- ◆ **Mardi 18 :** Sortie en Kayak toute la matinée
- ◆ **Mercredi 19 :** Bouée tractée à Lac aux Ducs
- ◆ **JeuDi 20 :** Sortie en paddle toute la matinée

Les jeunes vont aussi profiter des infrastructures et des animations du camping ainsi que des animations proposées par notre équipe.

### Organisation :

Transport en minibus.



**Départ :** lundi 17 juillet à 9h  
à l'espace jeunes.

**Retour :** Vendredi 21 juillet à 17h  
à l'espace jeunes.

### Coût :

Tarifs suivant le quotient familial.  
(Chèques ANCV acceptés)



Tarifs				
Groupe 1	Groupe 2	Groupe 3	Groupe 4	Groupe 5
Quotient familial				
De 0 à 700	De 701 à 1000	De 1001 à 1300	De 1301 et +	Extérieur
135€	142€	149€	156€	163€

### Contact et Renseignements :

Karine HUGODOT Port : 07.57.49.79.35 — ALSH Colpo : 02.97.66.89.49

Email : [accueiljeunes.colpo@ufcv.fr](mailto:accueiljeunes.colpo@ufcv.fr)

**SEJOUR 11/15 ans : nés en 2011, 2010, 2009, ou 2008**

Dates : **du Lundi 17 au Vendredi 21 juillet**

**Responsable du jeune :**  Père  Mère  Tuteur/trice

Mme/M .....

Adresse .....

Code postal ..... Ville .....

Tél. fixe..... Portable..... Travail.....

#### Le Jeune

Nom ..... Prénom .....

Date de naissance : ..... Age ..... Garçon Fille

#### Règlement

Je verse un acompte de 50 % du prix du séjour soit : .....€

Par chèque (Règlement à l'ordre de l'UFCV)

Par chèque ANCV

**Cette fiche d'inscription accompagnée de votre acompte est à remettre à partir du **mercredi 10 mai 2023 à 17h45**, à la direction de l'accueil de loisirs de Colpo :**

37 avenue de la princesse 56390 Colpo

## QUE DOIS-TU EMMENER POUR CE SÉJOUR :

